



Le FRAQassant

Bulletin d'information de la Fédération de la relève agricole du Québec

RABAIS DE CONTRIBUTION AU PROGRAMME D'ASSURANCE STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES (ASRA)

La Financière agricole du Québec met à la disposition de la relève, de l'aide financière donnant un appui important aux jeunes agriculteurs à partir de différents programmes. Parmi ceux-ci, le Programme d'appui financier à la relève agricole permet l'octroi d'une subvention à l'établissement, tandis que le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles prévoit un rabais de contribution pour les individus qui obtiennent la subvention pour l'aide à l'établissement.

Ce rabais accordé depuis 1990 consiste en une réduction de 25 % de la contribution à l'ASRA pour une période de deux années consécutives à tout adhérent obtenant une subvention dans le cadre de l'établissement d'un exploitant agricole. Il fut entendu qu'un adhérent ne pourrait bénéficier de ce rabais de contribution qu'une seule fois.

Cependant, afin de permettre à la nouvelle génération d'exploitants agricoles de profiter de cet avantage, La Financière agricole, de concert avec l'ensemble des partenaires, a apporté des modifications faisant en sorte qu'un adhérent peut désormais bénéficier plus d'une fois de ce rabais de contribution à l'ASRA.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2008, chaque exploitant agricole qui qualifie son entreprise pour l'obtention d'une subvention à l'établissement lui permet de bénéficier d'une réduction de 25 % de ses contributions au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), jusqu'à concurrence de 10 000 \$ par produit assuré et par an, et ce, malgré le fait que l'entreprise ait déjà bénéficié du rabais de contribution par le passé.

Cette réduction s'applique sur deux années consécutives d'assurance et le fait de fixer un plafond à ce rabais permet dorénavant de répartir l'aide accordée de façon plus uniforme à l'ensemble de notre clientèle.

À la suite de ces modifications, un adhérent ayant obtenu un rabais de contribution par le passé et qui s'est vu confirmer l'octroi d'une nouvelle subvention à l'établissement entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2007, est admissible à un nouveau rabais de contribution à compter de l'année d'assurance 2008. Cette approche tient compte du délai de deux ans accordé à tout adhérent, à compter de la date de confirmation de la subvention à l'établissement, pour faire valoir son droit au rabais de contribution à l'ASRA. Veuillez prendre note que les clients touchés par cette situation n'ont pas à faire de démarche particulière puisqu'ils seront contactés par leur conseillère ou conseiller dans les prochains mois.

**La Financière
agricole**
Québec

Pour de l'information complémentaire, nous vous invitons à contacter votre conseillère ou conseiller de La Financière agricole au numéro 1 800 749-3646.

Dans ce numéro...

À LA UNE

**Modification au rabais
de 25 % à l'ASRA**

- 2 Mot du président
- 2 La rubrique à JPDG
- 3 Cahier spécial de la
Table de concertation
de la jeunesse rurale
- 7 La rubrique du conseil
- 7 Convocation
- 8 À quoi sert la FRAQ

Mot du président

par *Benoît Martin*



Avant de partir pour la tournée des syndicats à l'occasion de vos assemblées annuelles, je me questionnais sur les gains syndicaux réalisés par la FRAQ. À dire vrai, j'avais peur de faire face à une « petite année ». Il me semblait que nous n'avions pas livré de grandes batailles syndicales. Le dossier de la relève agricole n'avait pas fait la une des journaux. On sentait même que le dossier devenait moins « hot ».

J'avais tort! J'étais complètement « dans les champs ». En faisant l'exercice avec le conseil exécutif de lister les gains syndicaux de la FRAQ, j'ai réalisé que la cuvée 2007 était excellente. De nombreux gains auront une influence directe sur l'établissement des jeunes en agriculture. Évidemment, il ne s'agit pas toujours de gains révolutionnaires, mais ils s'inscrivent dans la droite ligne de notre mission : améliorer les conditions d'établissement en agriculture.

Tout ceci m'amène une réflexion. Comme je le mentionnais précédemment, la FRAQ n'a pas fait de grandes vagues cette année. Je réalise donc que ce ne sont pas les plus *chialeux* ou ceux qui font le plus de bruit qui récoltent des gains. Je regarde l'UPA et la FRAQ et je me dis qu'il suffit de bien faire son travail syndical pour récolter les gains. Qu'est-ce qu'un bon travail syndical : travailler en concertation avec les organismes du milieu (et non en confrontation), manifester son mécontentement lorsque nécessaire et justifié et proposer des solutions concrètes et réalistes.

Il ne me reste qu'à vous remercier pour votre adhésion à la FRAQ. Nul doute que la force du membre (on parle de 1 500 membres) nous permet de récolter tous ces gains. Merci!

On connaît tous les éléments qui font les bons élus : passion, disponibilité, écoute et implication. Parlons-en de la passion. Vous m'impressionnez par l'ardeur que vous investissez à défendre la cause de la relève. De surcroît, la majorité d'entre vous ne bénéficiera pas des programmes pour lesquels vous militez puisque vous serez probablement déjà établis. Faut être passionné et avoir la foi en la cause pour travailler pour son prochain!

Votre disponibilité mérite également mon admiration. Évidemment, je me plains parfois du non-respect des échéanciers. Force est de constater qu'au travers des travaux quotidiens à la ferme et la famille, vous trouvez quelques soirées ici et là à consacrer à la cause. Et souvent jusqu'aux petites heures du matin (avec ou sans alcool). Je vous confesserai qu'en dehors du boulot, j'ai moi-même peu d'implication dans mon milieu. Je devrais prendre exemple sur vous.

Pour toutes ces raisons, je vous remercie et je vous félicite. Vous méritez toute mon admiration. Sachez la conserver...

Le FRAQassant

Bulletin d'information
de la Fédération de la relève agricole du Québec

Six publications par année
Envoyé aux 1 500 membres de la FRAQ.

Conseil exécutif

Benoît Martin, président
Alain Pinard, 1er vice-président
Frédéric Marcoux, 2e vice-président
Michel Taillon, membre du conseil

Permanence

Jean-Philippe Deschênes-Gilbert, secrétaire

Rédaction et montage

Jean-Philippe Deschênes-Gilbert
Caroline Marchand

Collaboration spéciale

Benoît Martin et Marie-Claude De Martin

Le FRAQassant est imprimé par CRS 555
et préparé par Duclos-Ringuette.

Fédération de la relève agricole du Qc

555, boul. Roland-Therrien, bur. 105
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Tél. : (450) 679-0530
Courriel : fraq@upa.qc.ca
www.fraq.qc.ca

La rubrique à JPDC

par *Jean-Philippe Deschênes-Gilbert, secrétaire*

HOMMAGE AUX ÉLUS!

Au risque de paraître « licheux », je profiterai de cette chronique pour rendre hommage aux élus. Je ne parle pas seulement des présidents, mais bien de tous les élus des groupes locaux ou régionaux. Voilà près de neuf années que j'œuvre dans le syndicalisme et je dois avouer que vous en êtes la raison.



T REVUE DE L'ANNÉE 2007

TABLE DE
CONCERTATION DE LA
JEUNESSE RURALE DU QUÉBEC

Volume 1

Une concertation profitable pour tous!

Les jeunes des milieux agricoles et ruraux expriment aujourd'hui leurs préoccupations au regard de leur avenir car leur poids démographique tend à diminuer sans cesse. L'exode pour des raisons d'emploi et d'études, et le dynamisme de certaines collectivités rurales qui s'effrite, expliquent cette diminution mais ne l'excusent point. Ces jeunes s'interrogent sur leur avenir et tentent d'y apporter des solutions. Dans cet esprit, l'Association des Jeunes Ruraux du Québec (AJRQ), la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) et le Québec 4-H fondaient la Table de concertation de la jeunesse rurale du Québec à l'été 1995. Cette dernière se donnait pour mission de créer un lieu de rencontre formel et de concertation pour les organisations représentant la jeunesse agricole et rurale du Québec.

Une mission qui s'inscrit en droite ligne avec l'engagement de ses membres de travailler activement à l'épanouissement de ces jeunes qui veulent jouer un rôle significatif au sein de leur collectivité en développant leur

plein potentiel. Cet engagement s'exprime par la formation, la valorisation et la concertation qui font de nos organisations une véritable « école de vie ».

Au tournant du présent millénaire, la Table se donnait un nouveau souffle avec la tenue de deux forums de la jeunesse rurale. Aujourd'hui, les trois organismes que sont l'AJRQ, la FRAQ et le Québec 4-H s'efforcent de donner une voix représentative à la jeunesse agricole et rurale, de répondre à ses aspirations et ses besoins et d'échanger de l'information. Au fil des prochains mois, la Table de concertation sollicitera de nouveaux partenariats avec les organismes du milieu afin d'outiller adéquatement ses membres dans la réalisation de leur mission. L'objectif en est simple : l'AJRQ, la FRAQ et le Québec 4-H continueront d'offrir à leurs adhérents des activités innovantes, dynamiques et formatrices.

La Revue de l'année 2007

Bulletin d'information de la
Table de la Concertation de la
Jeunesse Rurale du Québec

Une publication par année

Envoyé à tous les membres de l'Association des Jeunes Ruraux du Québec, de la Fédération de la Relève Agricole du Québec et du Québec 4-H.

Représentant des trois organismes jeunes membres :

AJRQ : Annie Chabot, agr.,
directrice générale

FRAQ : Jean-Philippe
Deschênes-Gilbert, secrétaire

Québec 4-H : Stéphanie
Maynard, directrice exécutive

Rédaction :

Jean-Philippe Deschênes-Gilbert,
Stéphanie Maynard et Annie
Chabot.

Montage : Annie Chabot

La Revue de l'année 2007 est insérée dans les bulletins d'informations respectifs de chacun des trois organismes jeunes.

Pour rejoindre les trois organismes jeunes :

AJRQ : info@ajrq.qc.ca

FRAQ : frac@upa.qc.ca

Qc 4-H : office@quebec4h.com



La Fédération de la Relève Agricole du Québec

La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois constitue certes un fait saillant de la dernière année pour la relève agricole. Une dizaine de syndicats affiliés à la Fédération de la relève agricole du Québec y faisait un dépôt de mémoire, tentant ainsi de convaincre les commissaires du bien-fondé de miser sur l'établissement des jeunes pour assurer le développement du secteur.

La FRAQ participait également à cet important exercice en proposant le maintien du nombre de fermes. Pour ce faire, il faudra compter sur de nouvelles mesures dont un accès à du capital patient, un fonds de retraite propre à la profession et de meilleures subventions à l'établissement. Au terme de sa tournée, la Commission recevait trente propositions visant à faciliter l'établissement en agriculture.

Au fil des derniers mois, la FRAQ récoltait également quelques gains concrets et tangibles. À titre informatif, voici quelques-uns des gains réalisés en 2007 :

Modifications à la fiscalité agricole

À leurs derniers budgets, les deux paliers gouvernementaux annonçaient des mesures fiscales qui auront des conséquences heureuses sur le transfert de ferme, notamment la hausse de l'exemption pour gains en capital.

Nouveau quota pour la relève en acériculture

Dès 2008, la FPAQ réservera 11 % de ses nouveaux contingents à la relève agricole qui présentera un projet de démarrage d'une nouvelle entreprise acéricole.

Avantages avec le Service comptabilité et fiscalité UPA

Les services de comptabilité et de fiscalité de l'UPA offrent un rabais exclusif de 50 % sur leurs honoraires (jusqu'à concurrence de 200 \$ par entreprise) aux membres de la FRAQ.

Site web

Avec l'appui financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la FRAQ se retrouve sur le web avec un site qu'on visite au www.fraq.qc.ca.

Le Québec 4-H

Le Québec 4-H offre à ses membres des opportunités pour développer les habilités nécessaires dans un avenir incertain, utilisant les talents et énergies de nos membres, bénévoles et employés. Nous créons des idées et programmes innovateurs, toujours en maintenant nos activités traditionnelles. Nos membres peuvent choisir dans une variété de projets, incluant: laitier, bovin, ovin, caprin, lapins, horticulture, danse carrée, et plusieurs autres. Nos événements provinciaux inclus :

Conférence de Leadership

Une fin de semaine tenue en janvier pour les membres de 13 à 15 ans. Nous travaillons sur les habilités de leadership avec des ateliers et activités qui enseignent la collaboration, la communication, le marketing et les relations publics. Nous abordons aussi des sujets tels que comment tenir les réunions, les rôles des membres du conseil exécutif et les procédures de réunions.

Weekend 4-H Senior

Une fin de semaine en janvier où les membres âgés de 16 à 25 ans apprennent comment mieux se débrouiller à Montréal en découvrant les attraits touristiques et culturels. Il y a aussi des ateliers pour développer leurs habilités face à l'emploi,

pour explorer les choix de carrières et se positionner dans le marché du travail.

Visite d'entreprises agricoles

Organiser par un cercle différent à chaque année au mois de mars, cette activité regroupe ensemble les membres de 13 à 25 ans pour visiter des fermes et des entreprises agroalimentaires élités et innovatrices. Les participants améliorent leurs connaissances générales, obtiennent de nouvelles idées et comprennent mieux la façon de gérer une entreprise.

Rallye Provincial

Cet événement annuel très attendu est une chance pour environ 150 membres d'exposer leurs projets dans les diverses catégories telles que Animales, Habilités Fondamentales, Présentation Orale, etc. Il y a aussi une compétition d'expertise et des activités sociales comme les Olympiques Agricoles et le tir à la corde. Un banquet de remise de prix termine l'activité.

Camp Junior

Le Camp Junior est tenu en février et au mois d'août pour les membres 9 à 12 ans. C'est une fin de semaine d'amusement, de jeux, d'artisanat et d'activités à l'extérieur.

L'Association des Jeunes Ruraux du Québec

L'année 2007 fut bien remplie à l'Association des Jeunes Ruraux du Québec. Notre première présence a été au Salon de l'Agriculture de St-Hyacinthe. La tenue du kiosque pendant 3 jours, permet année après année de rencontrer certains de nos membres, des parents et différents partenaires. À la fin janvier, la 5^{ème} édition de l'AJRQ-Génie s'est tenue à Trois-Rivières. Une très belle réussite avec une participation record de 10 équipes.

Notre 27^{ème} assemblée générale a eu lieu à Granby en mars. Plus de 100 de nos membres étaient présents pour prendre part aux décisions. Plusieurs prix et reconnaissances ont été décernés à cette occasion.

Tout au long de l'été, nous nous sommes déplacés dans presque toutes les régions du Québec pour aider les cercles lors de leurs expositions locales et assister aux diverses autres expos de jeunes ruraux. Le point culminant de la saison estivale fut certes la 11^{ème} édition de la Classique des Jeunes Ruraux Québécois sous le thème de «Walt Disney». Plus de 225 jeunes se

sont réunis dans le cadre d'Expo Québec pour rivaliser dans les 5 différents volets : laitier, ovin, caprin, porcine et végétal.

L'automne fut le théâtre de plusieurs moments fort en émotions... Le tirage AJRQ 2007 eut lieu dans le cadre de l'EIQ, à St-Hyacinthe. Par la suite, 25 de nos membres se sont surpassés à la Scotiabank Classic à Toronto. L'AJRQ a de plus collaboré à la tenue de nombreuses activités du secteur agricole et de la jeunesse tout au long de l'année.

En 2007, nous avons engagé une nouvelle ressource à temps partiel, pour s'occuper exclusivement à tout ce qui touche 4-H Canada. En compagnie du Québec 4-H, nous avons d'ailleurs été les hôtes de l'assemblée générale de 4-H Canada en mai, à Montréal.

La prochaine année s'annonce bien remplie! L'ensemble de nos activités régulières seront de retour et certaines nouvelles activités verront le jour. De plus, l'Association se dotera d'un tout nouveau site web.

Regard sur l'année 2008

L'année 2008 s'annonce certes prometteuse pour la Table de concertation de la jeunesse rurale du Québec. Dans un premier temps, la Table poursuivra sa sollicitation auprès d'organismes du secteur afin que ces derniers deviennent de véritables partenaires financiers.

On se rappelle que, devant un défi commun d'assurer le financement de leurs activités, les trois organismes membres de la Table (AJRQ, FRAQ et Qc4H) entreprenaient, voilà quelques mois, une sollicitation commune auprès de partenaires ciblés. Déjà, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec confirme qu'il sera à nouveau un partenaire privilégié cette année. D'autres se joindront sous peu à lui et les annonces officielles à cet effet ne sauraient tarder.

Dans un second temps, la Table étudiera la pertinence de tenir une troisième édition du Forum de la jeunesse rurale. Par le passé, les deux premières éditions de ce forum visaient à favoriser une prise de contact entre les trois organismes et leurs affiliés. Inutile d'ajouter que ces deux événements connaissaient un succès de foule.

Dans cet esprit, la Table souhaite répéter l'expérience cette année avec un Forum de la jeunesse rurale « nouveau genre ». En outre, l'activité prévoit un atelier sur le développement du leadership avec des sessions de travail par région afin de favoriser le maillage. Il apparaît que le leadership demeure un enjeu commun à tous les jeunes impliqués dans chacune des organisations.

Ainsi, la Table entend poursuivre sur son élan en cours durant les douze prochains mois en concluant de nouveaux partenariats et en organisant la troisième édition du Forum de la jeunesse rurale à l'automne. Une belle et grosse année en vue...



Table ronde lors du 2^{ème} forum en 2003.



L'APPUI À LA RELÈVE AGRICOLE

**POUR CEUX QUI VEULENT
PRENDRE LEUR AVENIR EN MAIN**



Vous avez un projet d'établissement en agriculture?

Pour vous aider à préparer et à planifier tous les aspects de votre projet, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) met à votre disposition l'expertise d'une conseillère ou d'un conseiller en relève dans chaque région du Québec.

*Agriculture, Pêcheries
et Alimentation*

Québec 

1 888 222-MAPA (6272) www.mapaq.gouv.qc.ca/politiquejeunesse

LES PARTENAIRES DE LA TABLE



*L'Union des
producteurs
agricoles*

*Agriculture, Pêcheries
et Alimentation*

Québec 



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

**Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation**

*Institut
de technologie
agroalimentaire*

Québec 



McGill

La rubrique du conseil

Bonjour à tous,

par Marie-Claude De Martin, membre du conseil d'administration

Mon nom est Marie-Claude De Martin, j'exploite une ferme de grandes cultures tout près du village de Huntingdon, un endroit dont vous avez certainement déjà entendu parler ☺.

Je ne pouvais pas prendre la parole dans la rubrique sans parler de la transition que notre groupe de relève agricole est en train de vivre. Comme ce fut le cas pour la FRAQ, l'année 2007 a marqué le 25^e anniversaire de fondation du 1^{er} syndicat de la relève agricole régional dans Saint-Jean-Valleyfield. Afin de souligner cet événement, le conseil d'administration du groupe de la relève du Haut St-Laurent a organisé une soirée, le 4 août dernier, à laquelle ont participé près de 200 personnes.

Nous avons d'ailleurs profité de cette occasion pour dévoiler le nouveau nom de notre association régionale: L'Association de la Relève Agricole de la Montérégie-Ouest. Par ce changement de nom, nous voulons illustrer le fait que nous souhaitons bâtir une association régionale active et pleinement représentative des jeunes agriculteurs de la Montérégie-Ouest. En effet, dans les dernières années, le groupe de la relève du Haut St-Laurent agissait à titre d'association régionale par défaut. Dorénavant, nous désirons avoir une association régionale forte à laquelle sont associés plusieurs groupes locaux dynamiques. Nous souhaitons donc voir naître de nouveaux groupes locaux. C'est tout un défi qui nous attend, car, comme vous le savez tous, ce n'est pas une chose facile d'aller chercher les membres ☺.

Toutefois, au-delà du désir d'augmenter le membership, nous souhaitons représenter pleinement la diversité de notre belle région. D'ailleurs, vous savez comme moi à quel point il est enrichissant de s'entourer de gens différents, mais qui partagent la même passion. On ne le dira jamais assez, ça vaut la peine de se regrouper! Que ce soit pour faire partie d'un groupe social ou défendre des intérêts communs chacun y trouve son compte. Avec l'ARAMO, nous nous donnons les outils afin de poursuivre ce que d'autres ont entrepris avant nous et favoriser ainsi une Fédération encore plus forte. Sur ce, longue vie à l'ARAMO et à la FRAQ!!



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 21 janvier 2008

Aux membres des syndicats affiliés,

La présente est pour vous convoquer à l'assemblée générale annuelle 2007 de la Fédération de la relève agricole du Québec, laquelle débutera le jeudi, 6 mars 2008 à 20 h 00 pour se poursuivre le vendredi 7 mars à compter de 9 h 00 à l'Hôtel Georgesville à Saint-Georges.

Tous les membres sont les bienvenus et pourront prendre la parole; un droit de vote sera accordé aux délégués désignés par les syndicats affiliés. Les délégués auront par ailleurs à se prononcer sur une modification réglementaire dans le cadre de l'harmonisation des règlements généraux. Pour connaître les modifications proposées, prière de se référer au www.fraq.qc.ca.

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs, mes meilleures salutations.

Jean-Philippe Deschênes-Gilbert
Secrétaire

Avis de convocation



Les grands, ils ont déjà été petits.



Marie-Eve Lemay, agr.
Directrice de comptes agricoles
Tél. : 450 796-6033, poste 292
Sans frais : 1 866 796-6043

SERVICES
MAXAFFAIRES
AGRICOLAS



BANQUE
LAURENTIENNE

www.banquelaurentienne.ca

À quoi sert la FRAQ?

Gain # 7

Engagements électoraux en faveur de la relève

Dès le déclenchement de l'élection générale provinciale en février 2007, la FRAQ interpellait les trois grands partis afin que ces derniers prennent des engagements concrets et chiffrés en matière d'établissement en agriculture. Les revendications portaient fruits puisque tous les partis politiques prenaient position en faveur d'une refonte de la fiscalité et d'une bonification de l'aide à l'établissement.

Gain # 8

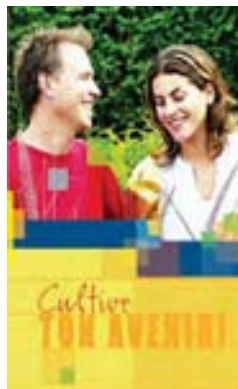
Prix plafond sur le quota laitier

Dès les premières discussions sur le sujet, la Fédération se positionnait en faveur d'un prix plafond sur le quota laitier. Cette prise de position se justifiait par la nécessité d'obtenir un prix qui reflète la réalité vécue à la ferme. Après la mobilisation du réseau syndical de la FRAQ, la Fédération des producteurs de lait du Québec adoptait un prix plafond sur le quota laitier.

Gain # 9

Site web

En mars dernier, la Fédération investissait la toile Internet en se dotant d'un véritable site web. Développé avec le soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, ce site présente les principales actions et réalisations de la FRAQ et vise à assurer une présence de cette dernière sur le web.



■ Sept formations techniques dont :

- Technologie des productions animales
- Technologie de la production horticole et de l'environnement

Vivez l'expérience élève d'un jour!

Communiquez avec nous pour visiter nos campus.

www.ita.qc.ca

Campus de La Pocatière
Tél. : 418 856-1110, poste 1208

Campus de Saint-Hyacinthe
Tél. : 450 778-6504, poste 6235

Institut de technologie agroalimentaire

Québec

8

Choisissez de recevoir votre **FRAQassant** par **COURRIEL** et économisez pour l@ solution écolo!
Une économie de **700 \$\$\$** annuellement pour la FR@Q!
Recevez votre **FRAQassant** @v@nt tout le monde!
Rejoignez les **87** membres déjà inscrits, inscrivez-vous, c'est f@cile:
Envoyer simplement un courriel à fraq@upa.qc.ca et le décompte est commencé...

1500

À l'Agenda

6 mars 2008

Finale provinciale Agri-Génie (St-Georges-de-Beauce)

6 et 7 mars 2007

Assemblée générale annuelle de la Fédération (St-Georges-de-Beauce)

La Fédération de la relève agricole du Québec tient à remercier ses partenaires

